

DECLARATION CGT DANS LES CCE DES FILIALES THALES

Vélizy, le 28 mai 2015

MISE A JOUR DU REGLEMENT DU PLAN EPARGNE GROUPE (PEG) EN VUE D'UNE OPERATION D'OFFRE D' ACTIONS SALARIES

Dans les filiales Thales, des informations/consultations, ont eu lieu ou vont avoir lieu, qui visent à modifier le règlement du Plan d'Epargne Groupe en vue d'une opération d'offre d'achat d'action pour les salariés.

Cette opération se fera notamment par un abondement important de la direction.

Pour la CGT, cela ne peut pas réellement être bénéfique aux salariés et ce pour plusieurs raisons :

- Avec environ 2% du capital, les salariés n'auront aucun poids pour influencer sur la politique industrielle et les orientations stratégiques de la société.
- L'abondement et l'argent investit dans cette opération actionnariale se fait au détriment de la politique salariale, comme nous l'avons bien vu cette année, ce qui crée une incompréhension, un sentiment d'injustice et une démotivation de la part des salariés.
- Le coût du capital pèse de plus en plus lourd dans le Groupe Thales, avec notamment en 2014, 40% du résultat du Groupe versé en dividendes, et là encore au détriment de la grande majorité des salariés.

La CGT pense que l'intérêt des salariés n'est pas dans un accroissement de l'actionnariat mais bel et bien dans l'investissement industriel, de recherche et développement, d'effort commercial ou encore de formation ainsi que dans les salaires permettant de réellement payer les qualifications et compétences des salariés.